

## Compte rendu de réunion de la commission d'évaluation

Année universitaire : 2011-2012

Nom de la formation : **M2P Modélisation et simulation en mécanique et énergétique**

Code Apogée de l'étape : EPKME1(111)

Nom du responsable

de l'évaluation : **Christophe AIRIAU et Alain BERLIOZ**

Adresse mail : [christophe.airiau@imft.fr](mailto:christophe.airiau@imft.fr), [berlioz@cict.fr](mailto:berlioz@cict.fr)

Date de la réunion : 24/05/2012

### Enseignants présents

Nombre : 3

Liste : **Christophe AIRIAU, Alain BERLIOZ, Abdelkader MOJTABI**

### Étudiants présents

Nombre : 3

Liste : **Anne-Sophie DRÉAN, Yannick LAFON, Florian SANCHEZ**

### Points traités localement

(par l'équipe pédagogique ou la direction de la composante)

Point soulevé	Réponse apportée
1 – Chevauchement des projets et mini projets.	Meilleur découpage de l'emploi du temps.
2 – Augmenter le nombre d'heures de TP Amessin, Nastran..	Restriction des heures liée aux contraintes budgétaires.
3 – Faire de la simulation 3D.	Manque de puissance des calculateurs, limitation des licences universitaires des logiciels.
4 – Bonne disponibilité de la salle info.	Elle est réservée pour les M2P prioritairement.
5 – Difficulté d'accès à la plateforme Moodle.	Problème résolu, bug du logiciel.
6 – Bonne disponibilité des enseignants, bonne aide à trouver un stage.	Les enseignants sont volontaristes. Certains ingénieurs de l'industrie très occupés ont du mal à bien s'investir dans la formation.
7 – Contrôle de connaissances régulier.	On a amélioré cela suite aux précédentes évaluations.
8 – Possibilités d'utilisation la bibliothèque de recherche de math-méca-info.	Un avantage certain pour les étudiants souhaitant approfondir les théories vues en cours.

### **Points à traiter globalement (par l'établissement)**

- 1 – Puissance des calculateurs du centre universitaire insuffisante (en cours de changement).
- 2 – Version des logiciels trop anciennes ( Matlab en particulier) : faire les mises à jours régulières.
- 3 – Manque de secrétariat au premier semestre (problème d'affectation résolu).
- 4 – Augmenter les heures d'apprentissage de certains logiciels (ne plus réduire les heures de présences en classe des étudiants, surtout au dernier moment...).

### **Synthèse et commentaires des résultats de l'évaluation**

Les étudiants sont très satisfaits de la formation et sentent qu'elle leur offre une très bonne opportunité pour trouver un emploi. La motivation des étudiants est mesurée à travers le nombre d'heures de travail effectuées en dehors des cours. Les évaluations précédentes ont permis d'aboutir à ce résultat ainsi qu'à une bonne adéquation entre la formation et la demande industrielle.

Les points, tant négatifs que positifs, soulevés sont extrêmement pertinents. Quelques petits détails restent néanmoins à améliorer en terme d'organisation. On se heurte maintenant à un problème de moyen (réduction des heures de présences, mise à jour de logiciels, puissance des ordinateurs du centre de calcul universitaire), mais cela ne dépend plus des enseignants qui consacrent beaucoup d'énergie à cette formation.

### **Libellé des questions au choix de l'équipe pédagogique**

- A – Pensez-vous que le contenu du module 1 « Modélisation Physique » vous aidera dans votre futur travail ?
- B – Pensez-vous que le contenu du module 2 « Calcul scientifique et Modélisation » vous aidera dans votre futur travail ?
- C – Pensez-vous que le contenu du module 3 « Application industrielle : espace et transport » vous aidera dans votre futur travail ?
- D - Pensez-vous que le contenu du module 5 « Langues et introduction à l'entreprise » vous aidera dans votre futur travail ?
- E – Pensez-vous que plus de temps devrait vous être laissé pour travailler sur les projets ?
- F – Pensez-vous que vous avez suffisamment d'information et d'aide pour la recherche d'un stage ?
- G – Est-ce que cette formation est trop théorique par rapport à vos attentes ?
- H – Estimez-vous que votre temps de travail personnel hebdomadaire, en dehors des cours est suffisant ? Tout à fait : > 30 h, Plutôt oui : > 20h, Plutôt non : > 10h, Pas du tout : > 5h

Date : 24/05/2012